

AVIS

Commodo et Incommodo

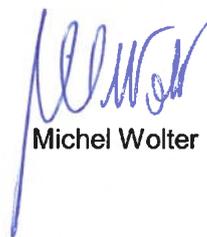
Demandes

Il est porté à la connaissance du public que dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, les demandes d'autorisation suivantes ont été présentées à Monsieur le Ministre de l'Environnement respectivement à Monsieur le Ministre du Travail :

N° Dossier	Exploitant	Objet	Lieu
COM/2024/04/12 3A/2024/1225/173	Les copropriétés de la Résidence VENUS	l'exploitation d'un ascenseur	4A rue de Messancy L-4942 Clemency
COM/2024/05/01 3A/2024/1226/173	Les copropriétaires de la résidence HERMES	l'exploitation d'un ascenseur	2 rue de Messancy L-4962 Clemency

Bascharage, le 19 avril 2024

Le bourgmestre,



Michel Wolter



Le secrétaire communal,



Jean-Marie Pandolfi

